



VILLE DE BRIVE

Cité gaillarde

Brive-la-Gaillarde, le 12 JAN. 2024

APPEL A CANDIDATURES INTERNE/EXTERNE

La Ville de BRIVE

recrute

pour la Direction de la Culture et le Cinéma Rex

Un Opérateur-Cinéma f/h

(Catégorie C - Adjoint technique)

Placé sous l'autorité du Directeur du Cinéma REX, l'opérateur-cinéma a pour mission principale d'assurer une diffusion du film de qualité aux usagers du Cinéma REX (3 salles).

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES

Commander, réceptionner et diffuser les films

- Suivi des commandes films et KDM Films, réception et renvoi ;
- Ingest films ;
- Création de playlists films ;
- Projection sur projecteur 35 mm et numérique ;
- Vérification de l'état de la copie du film et consigne pour les éventuels défauts ;
- Montage et démontage de la pellicule.

L'opérateur s'assure que la projection se déroule correctement et procède, le cas échéant, aux réglages appropriés.

Entretien du matériel

- Entretien des projecteurs, de dorémi et changement lampes Xénon ;
- Entretien des équipements du Cinéma Rex (fauteuil...) ;
- Nettoyage des cabines de projection.

Autres activités

- Accueillir le public et renseigner les usagers ;
- Effectuer les opérations d'encaissement et tenir la régie de recettes ;
- Vérifier le fonds de caisse à la prise de poste, et effectuer le comptage à la fermeture ;
- Affichage physique et numérique du programme, distribution de publicité (exceptionnellement) ;
- Accueillir du public lors des opéras et mettre en place l'entracte ;
- Mettre en place la régie pour les événements (micros, son et lumière, demandes techniques spécifiques) ;
- Participer à l'animation auprès du jeune public en coopération avec les caissières, préparer des activités pour les ciné-goûters, gérer des groupes.

Activités optionnelles

- Animer et présenter des séances de cinéma ;
- Assurer la médiation d'un échange avec un public et un intervenant professionnel.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Savoirs

- Connaître le matériel de projection et savoir l'utiliser ;
- Connaître les consignes de sécurité relatives au métier et au bâtiment ;

Savoir-faire

- Préparer des programmes (montage, suivi du cahier de cabine) ;
- Conduire la projection ;
- Diagnostiquer les pannes et y remédier.

Savoir-être

- Etre accueillant et à l'écoute des attentes des différents publics ;
- Etre autonome ;
- Etre cinéphile et s'intéresser au cinéma d'auteurs (souhaitable).

Qualifications -Diplôme - Expérience

- CAP projectionniste ou une expérience similaire significative ;
- Habilitation électrique indispensable ;
- Permis B : souhaitable.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu de travail : Cinéma Rex, 3 boulevard Général Koenig, 19100 Brive ;

Temps de travail : poste à temps complet, 35h hebdomadaires sur 5 jours ;

Relation dans le poste : travail seul et en équipe, contact avec le public ;

Spécificités : port de charges (bobine film et matériel de projection) ;

Consignes liées au poste : Règlementation relative au métier et au poste.

Avantages fonctionnaires ou contractuels sur emploi permanent : titres restaurant, participation employeur mutuelle santé si labellisée et prévoyance, tarifs préférentiels loisirs et vacances via les dispositifs du Comité des Œuvres Sociales, activités sportives proposées par l'Association Sportive des Communaux de Brive.

*Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter
Monsieur Romain GROSJEAN, Directeur du Cinéma Rex
au 06.26.16.27.14 ou romain.grosjean@brive.fr*

**Merci de bien vouloir adresser votre candidature à
Monsieur Frédéric SOULIER
Maire de Brive-la-Gaillarde
Hôtel de Ville - BP 80433 - 19312 BRIVE Cedex
ou par mail, en PDF, à : drh@agglodebrive.fr
avant le : 13 FEV. 2024**

Votre candidature doit comporter : votre lettre de motivation mentionnant l'intitulé du poste et le n° de dossier : **2024V004-CULT-REX-01**, votre CV à jour et une pièce identité, et pour les fonctionnaires, le dernier arrêté de situation administrative. Ces pièces sont obligatoires pour la prise en compte de la candidature.

Tous les entretiens se font en présentiel.

Pour le Maire, et par Délégation,
Le Directeur Général des Services,


François HITIER